

Convention du 4 juin 1954 sur les facilités douanières en faveur du tourisme

RS 0.631.250.21; RO 1958 732

Champ d'application le 20 février 2013, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur		
Albanie	9 août	2010 A	7 novembre	2010
Pays-Bas				
Aruba ^a	7 mars	1958 A	5 juin	1958
Curaçao ^a	7 mars	1958 A	5 juin	1958
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba) ^a	7 mars	1958 A	5 juin	1958
Sint Maarten ^a	7 mars	1958 A	5 juin	1958

^a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1958 732, 1975 1245, 1982 1443, 1983 1320, 1987 1023, 2004 3725 et 2008 4129.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

